



Solde d'un ancien propriétaire

Par **Lavud**, le **18/05/2016 à 18:53**

Bonjour,
Si une personne bien au courant de la loi peut me répondre
le syndic de ma copropriété est redevable de 100 euros à la personne qui m'a vendu mon appartement, ne doit il pas lui restituer cette somme ?
merci

Par **Lag0**, le **18/05/2016 à 19:18**

Bonjour,
Il faudrait en dire un peu plus.
Le syndic est redevable, mais encore...

Par **Lavud**, le **19/05/2016 à 06:18**

Bonjour,
L'ancien propriétaire a un solde créditeur sur la situation des propriétaire au 31/12/2014 et au 31/12/2015
je ne comprend pas que cette personne apparait sur cette fiche alors que c'est moi maintenant le propriétaire
Le syndic n'aurait il pas du rembourser cette personne?
Merci

Par **Tisuisse**, le **19/05/2016 à 07:23**

Bonjour,
Transmettre ce type de courrier au notaire, celui qui a rédigé l'acte définitif.